

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 14 décembre 1973

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

LES PRIX DE L'ALIMENTATION

M. Cullen: Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le troisième rapport du comité spécial sur les tendances des prix de l'alimentation.

PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS

M. Stewart (Okanagan-Kootenay): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le troisième rapport du comité des privilèges et des élections.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport figure aux Procès-verbaux de ce jour]

* * *

[Français]

LES STUPÉFIANTS

DÉPÔT DU RAPPORT FINAL DE LA COMMISSION SUR L'USAGE NON MÉDICAL DES DROGUES

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, conformément aux dispositions du paragraphe (2) de l'article 41 du Règlement, j'ai l'honneur de déposer dans les deux langues officielles le rapport final de la Commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LA FERMETURE DES FORGES DE LA HAWKER-SIDDELEY—RECURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement au sujet d'une question pressante dont l'étude s'impose d'urgence. Étant donné que l'administration de la Hawker Siddeley Canada Ltd. est actuellement en train de démonter sa forge à Trenton, Nouvelle-Écosse—la plus grande entreprise du genre au Canada—vu la grande importance stratégique et industrielle de cette installation sans pareille au pays et en raison des répercussions possibles qu'une telle décision aura sur la main-d'œuvre de l'établissement Hawker Siddeley à Trenton ainsi que sur

les industries qui dépendent maintenant de cette forge pour des projets spéciaux, je propose, appuyé par le député d'Egmont (M. MacDonald):

Que le ministre de l'Expansion économique régionale et le ministre de l'Industrie et du Commerce donnent immédiatement ordre à l'administration de la Hawker Siddeley Canada Ltd. de cesser immédiatement le démontage de cette forge sans pareille et de l'atelier mécanique qui la dessert, jusqu'à ce que soient considérées et prévues des solutions de rechange satisfaisantes.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion du député de Central Nova (M. MacKay). Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime.

* * *

LES FINANCES

DÉPÔT DU RAPPORT DU SURINTENDANT DES ASSURANCES POUR L'ANNÉE 1972 AU SUJET DES COMPAGNIES DE PETITS PRÊTS ET DES PRÊTEURS D'ARGENT

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, en conformité de l'article 41(2) du Règlement, j'aimerais déposer un exemplaire du rapport du surintendant des assurances du Canada, pour l'année close le 31 décembre 1972, au sujet des compagnies de petits prêts et des prêteurs d'argent détenteurs de permis en vertu de la loi sur les petits prêts.

* * *

PERSPECTIVES-JEUNESSE

LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE PROGRAMMES—RECURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, je demande à présenter une motion en conformité de l'article 43 du Règlement. Étant donné les deux mesures prises récemment par le Secrétariat d'État, savoir, le transfert du programme Perspectives-Jeunesse au ministère de la Main-d'œuvre, et le fait de n'avoir pas su terminer l'évaluation de tous les programmes d'emploi d'été pour la jeunesse, mesures qui toutes deux indiquent un changement de politique important du gouvernement, je propose, avec l'appui du député de Sault-Sainte-Marie (M. Symes), la motion suivante:

Que la Chambre exhorte le Secrétariat d'État à faire au plus tôt une déclaration pour expliquer les motifs de l'abandon de certaines politiques à l'égard de la jeunesse et ce, en dépit des promesses mirobolantes faites par le premier ministre il y a deux ans, et en dépit des millions de dollars de contributions qui ont été dépensés pour cette politique qui a tourné court.

M. l'Orateur: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.